



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 7 AVRIL 2016

L'An deux mille seize, le 7 avril à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur René AGUETTAZ, Maire.

Etaient présents : Alexandre DALLA-MUTTA, Raymond BILLIET, Cécile DEBRION, Annie DHÉNIN, David BOUVET, Philippe FANTIN, Stéphane AGUETTAZ, Daniel MICLO, Arnaud DEVIN, Didier BAIDO (par procuration), Patricia VILLARD (par procuration).

Etait absent : Nadège VILLIERMET (excusée)

ORDRE DU JOUR :

- ✓ **Compte administratif 2015**
- ✓ **Compte de gestion 2015 réalisé par le Receveur**
- ✓ **Affectation du résultat**
- ✓ **Vote des taux de fiscalité locale 2016**
- ✓ **Budget primitif 2016**
- ✓ **Demande de subvention pour l'entretien de La Pietà**
- ✓ **Bibliothèque : modification des horaires d'ouverture et désherbage**
- ✓ **Centre de Gestion : lancement d'une consultation pour l'assurance des risques statutaires**
- ✓ **Communauté de Communes Cœur de Savoie : plan de paysages**
- ✓ **Divers**

Désignation du secrétaire de séance : Philippe FANTIN

Le compte-rendu de la précédente réunion est approuvé à l'unanimité.

1- Compte administratif 2015

Lecture du compte administratif 2015 qui donne les résultats suivants :

- Section de fonctionnement : excédent de 973 197, 63 €
- Section d'investissement : excédent de 945 633, 92 €
- Section d'investissement (reste à réaliser) : 1 185 037 €

Décision : Le Conseil Municipal, sous la présidence d'Alexandre DALLA-MUTTA, approuve le compte administratif 2015.

2- Compte de gestion 2015 réalisé par le Receveur

Le compte de gestion 2015 dressé par le Receveur est en conformité avec le compte administratif et donne les mêmes résultats.

Décision : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte de gestion 2015 établi par le Receveur.

3- Affectation du résultat

Compte tenu des résultats du compte administratif 2015, il est proposé d'affecter en section d'investissement au budget primitif 2016 la somme de 239 403, 08 €. Les 733 794, 55 € restants sont affectés quant à eux en report de fonctionnement.

Décision : le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'affectation du résultat tel que présenté.

4- Vote des taux de fiscalité locale 2016

Il est proposé de fixer les taux de fiscalité locale 2016 sans augmentation de la manière suivante :

- Taxe d'habitation : 10,20 %
- Taxe foncière (bâti) : 20,46 %
- Taxe foncière (non bâti) : 95,10 %

Décision : le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'appliquer les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2016 annoncés.

5- Budget primitif 2016

Le budget primitif 2016 s'équilibre en recettes et en dépenses à hauteur de :

- Section de fonctionnement : 1 615 665 €
- Section d'investissement : 1 515 405 €

Décision : le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le budget primitif 2016.

6- Demande de subvention pour l'entretien de La Pietà

Lors de sa réunion en date du 7 mars 2016, le Conseil Municipal a donné un avis favorable au devis proposé par l'atelier Arc Nucléart constatant l'état de la Pietà ainsi que les propositions de traitement. De ce fait, une subvention est à présent demandée à la DRAC Auvergne Rhône-Alpes et au Conseil Départemental de la Savoie, afin de pouvoir réaliser ce projet.

Décision : le Conseil Municipal approuve la demande de subventions pour la sauvegarde de la Pietà.

7- Bibliothèque : modification des horaires d'ouverture et désherbage

Afin d'attirer un public plus large, une ouverture pendant les vacances scolaires est souhaitée : la bibliothèque sera fermée uniquement le mois d'août ainsi que les vacances de Noël. Le changement se fera à compter des prochaines vacances d'été (juillet 2016).

De plus, dans le but de se rapprocher de l'heure de fermeture des écoles, la bibliothèque ouvrira ses portes à compter de 16h30 le vendredi, et fermera à 18h30.

Enfin, un désherbage a été effectué afin de supprimer les ouvrages trop abîmés ou trop vieux, ce qui permet de faire de la place aux nouvelles collections.

Décision : Le Conseil Municipal valide le changement d'horaires de la bibliothèque, ainsi que la liste des ouvrages retirés.

8- Centre de Gestion : lancement d'une consultation pour l'assurance des risques statutaires

Afin d'obtenir des tarifs préférentiels, le Centre de Gestion de la Savoie propose de souscrire, à compter du 1er janvier 2017, un contrat d'assurance commun aux collectivités et aux établissements publics qui en feront la demande contre les risques financiers liés à l'indisponibilité physique des agents territoriaux relevant ou pas de la C.N.R.A.C.L.

Décision : Le Conseil Municipal approuve la souscription d'un contrat d'assurance groupe pour les risques statutaires.

9- Communauté de Communes Cœur de Savoie : plan de paysages

La Communauté de Communes Cœur de Savoie a lancé l'élaboration d'un plan de paysages pour son territoire. C'est un outil pour penser l'aménagement à l'échelle d'une entité paysagère. La commune de CHAMOIX-SUR-GELON est comprise dans le périmètre de l'étude. Il est donc demandé de désigner un élu référent ainsi qu'un suppléant.

Décision : le Conseil Municipal est favorable à l'élaboration d'un plan de paysages. Aucun référent n'est désigné.

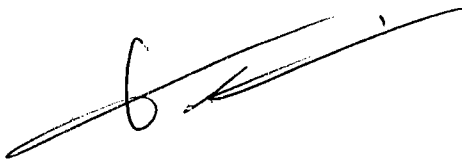
DIVERS

- **EPFL 73** : Le Maire rappelle qu'une convention de portage a été signée entre la commune et l'EPFL en 2015. Dans le cadre de l'instauration du troisième programme pluriannuel d'intervention de l'EPFL, il y a lieu de modifier les conditions financières du portage. Le Conseil Municipal souhaite avoir plus de renseignements quant à ces modifications. Réponse de l'EPFL ce jour (11/04/2016) : la modification sera légèrement bénéficiaire pour la commune. Il n'y aura plus de refacturation des frais d'assurance ainsi que des taxes foncières.
- **Diagnostic éclairage public** : Un diagnostic et un recensement des points d'éclairage public ont été réalisés courant mars. Le rapport papier a été déposé en mairie.

- **Foire du 16 avril 2016 :** Une vingtaine d'exposants se sont inscrits pour cette année. L'apéritif aux élus se fera dans la salle sous la mairie. Prévoir la mise en place.
- **Cérémonie du 8 mai 2016 :** Comme chaque année, la cérémonie aura lieu à 11h30 devant le Monument aux Morts.
- **Personnel communal :** Compte-rendu général des entretiens d'évaluation professionnels et information sur l'application du régime indemnitaire IAT pour le personnel technique
- **Entretien du stade :** Des devis ont été demandés auprès de l'entreprise BERLIOZ pour le stade de foot, et auprès de JUL'ESPACES VERTS pour les abords du stade.
- **Plage de dépôt du Deuxième Berre :** L'appel d'offres aux entreprises a été déposé sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics. Publication de l'offre sur le BOAMP et le Dauphiné Libéré. Le démarrage des travaux est prévu en juin pour une fin des travaux en septembre 2016.
- **Terrains à proximité du cimetière :** Vérification des accords en cours auprès du notaire.
- **Centre Municipal de Santé :** Concernant les loyers, des demandes ont été faites auprès d'autres maison de santé pour connaître les tarifs moyens appliqués. La fin des travaux est prévue pour juillet 2016.

Fait à CHAMOUX SUR GELON le 11 avril 2016

Le secrétaire de séance,



Le Maire,

